

Ordonnance bizone

Articles L. 322-3, 3° et 4°, L. 324-1 et R. 161-45 du Code de la sécurité sociale.

Identification du prescripteur
(nom, prénom et identifiant)

DOCTEUR FRAYSSE PIERRE

33 PSYCHIATRIE GENERALE

CONVENTIONNÉ HONO. LIBRES

Identification de la structure

(raison sociale du cabinet, de l'établissement et n° AM, FINESS ou SIRET)

10 R DE L'ESPERANCE

91800 BRUNOY

=> 91 1 13182 9 00 3 31 1 33 n°AM

Identification du patient

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et s'il y a lieu) (à compléter par le prescripteur))

BON Jean. Clark

n° d'immatriculation (à compléter par l'assuré(e))

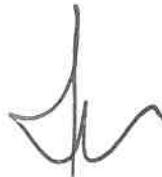
Prescriptions relatives au traitement de l'affection de longue durée reconnue (liste ou hors liste)

(AFFECTION EXONÉRANTE)

22/01/2026

- CARBAMAZEPINE 200 16 mm.
- ATARAX 25 18 mm.
- PLURICOTONE 20 2 la matin
- RESPIRODANS 2mg. 1 h m.
- SULFAMIDE 5g 21g

QSP 6 mois

Prescriptions SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée
(MALADIES INTERCURRENTES)